

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE POUR 2022

### **LAMal**

L'entrée des podologues dans un système Tarmed exige des coûts et des démarches administratives conséquents.

Suite à la demande des assureurs, de l'OFSP et des exigences OAMal, nous avons dû mettre rapidement en place des présentations pour la structure tarifaire et élaborer un concept qualité.

En vue de l'élaboration du tarif définitif, l'OPS prépare un questionnaire afin de collecter les données dans divers cabinets.

Concernant la structure tarifaire, le débat est loin d'être terminé. Il est question notamment de négocier des frais supplémentaires pour le temps de déplacement à domicile et de maintenir un forfait pour la stérilisation. Les assureurs souhaitent encore faire des aménagements quant aux positions tarifaires, cela est à l'étude actuellement.

Nous continuerons à vous informer de tout ceci dans les newsletters.

---

### **ESPOD**

En avril 2022, nous sommes allées présenter l'association aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année. Nous en avons profité pour donner un maximum d'informations et répondre à leurs questions concernant les conditions pour pouvoir devenir prestataire LAMal durant la solution transitoire. Nous avons aussi abordé avec eux l'importance d'avoir un contrat de travail en bonne et due forme selon les exigences actuelles.

---

### **Centre Patronal**

Le contact a été pris avec le Centre Patronal pour élaborer les contrats de travail que la SSP mettra à disposition de ses membres .

Nous avons établi avec eux un contrat juridique qui permet d'avoir accès à des juristes pour toute question avec le droit du travail, employé-employeur.

---

## **Protection du titre – Maître Cherpillod**

Fin 2022, nous avons appris que dans le canton de Vaud, un cabinet composé d'infirmiers s'était installé et proposait exclusivement des soins de « pédicure médicale » remboursés par la LAMal pour tous les patients. De nombreux flyers publicitaires ont été distribués dans divers endroits. Alerté, le comité a immédiatement fait appel à Maître Cherpillod qui a dénoncé ce cas à la Santé Publique.

L'office du médecin cantonal nous a informé en janvier 2023 que les infirmiers en question allaient se mettre en conformité. Leur cabinet est actuellement fermé.

---

## **AVASAD (soins à domicile VD)**

La présidente, la secrétaire et la déléguée Vaud, ont participé à plusieurs séances avec des représentants de l'AVASAD en vue d'intégrer des soins de podologie dans l'offre des CMS. Le projet est en cours et doit être présenté fin mars à la Direction Générale de la Santé du canton de Vaud. Si ce projet est accepté, il permettra d'offrir des places de salariés pour les jeunes diplômés.

---

## **Statuts de la SSP**

Avec la secrétaire, la trésorière ainsi que l'approbation du comité, les statuts ont été revus et modifiés en fonction des besoins actuels.

Ces modifications seront présentées et approuvées à l'AG par les membres de la SSP. Tous les détails figurent à l'annexe 7 ci-dessous.